

# Simplifiez-vous LE TRI



## Triez... La Terre vous le rendra

→ L'énergie que vous dépensez à trier n'est pas perdue... Bien au contraire, la persévérance de tous les trieurs permet de réaliser des économies d'énergie considérables et de préserver des ressources naturelles précieuses.

### LE TRI SELECTIF UN GESTE SIMPLE



ECO  
EMBALLAGES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA MARCHÉ BERRICHONNE

## Les emballages

Les boîtes métalliques, les briques alimentaires, les cartons, les bouteilles et les flacons en plastique bien vidés de leur contenu, se recyclent



### Le saviez-vous?

- 66 667 canettes en aluminium triées =
  - 265 cadres de vélos
  - 9 m<sup>3</sup> d'eau économisés
- On gagne une année de la consommation en énergie de 3 personnes dès qu'une tonne d'aluminium est recyclée...



**Non recyclé** > À jeter dans votre poubelle habituelle



Emballages sales non vidés



Timbales et verres



Couches



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères



## Emballages en plastique, en métal, en carton

• Les bacs, sacs ou conteneurs jaunes sont destinés à recueillir les emballages en plastique, métal ou carton.



### Le saviez-vous?

- 26 000 bouteilles en plastique triées =
  - 1 950 pulls en fourrure polaire
  - 8 m3 d'eau économisés
- Entre 700 et 800 kilos de pétrole brut sont économisés pour une tonne de plastique recyclée.



**Non recyclé** > À jeter dans votre poubelle habituelle



Sacs en plastique



Suremballages, sacs et films



Petits Pots de produits laitiers (Yaourt, Crème...)



Pots



Barquettes en polystyrène



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

## Les emballages en verre, bien vidés, se recyclent



## Verre

• Les bacs ou les conteneurs verts sont destinés à recueillir les emballages en verre.

(Sans les bouchons, ni capsules, ni couvercles)

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition.

### Le saviez-vous ?

- 3 000 bouteilles en verre triées =
  - 3 000 nouvelles bouteilles en verre
  - 0,5 m3 d'eau économisé
- 660 kilos de sable sont préservés pour une tonne de verre recyclé.



**Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle**



Ampoules électriques



Vaisselle, faïence  
Porcelaine



Casseroles  
Vitrocéramiques



Pots de fleurs



Glaces et pare-brise



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères



## Journaux, Magazines

- Les bacs ou les conteneurs bleus sont destinés à recueillir les journaux et magazines.
- ▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition .



### Le saviez-vous?

- 13 889 boîtes de céréales triées =
  - 2 368 emballages en carton pour 6 bouteilles
  - 2,6 tonnes de bois
- 2,5 tonnes de bois sont épargnées pour 1 tonne de papier-carton recyclée.



**Non recyclé > À jeter dans votre poubelle habituelle**



Classeurs



Films en plastique  
de suremballage de journal



**Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères**

## Pour vos autres déchets

Les déchets toxiques (produits chimiques, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires...)



Les déchets verts (végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbre...)

Les métaux

Ampoules basse consommation



Les encombrants (matelas, électroménager, téléviseur...)

Déchets de soins

- Objets piquants, coupants, tranchants (aiguilles, seringues à insuline, lames, lancettes...)
- Tout objet en contact avec du sang
- Radiographie



## Ils sont à déposer à la déchetterie

Le Verret

36140 AIGURANDE

Lundi, vendredi et samedi 09 h à 12 h et 14 h à 17 h  
(sauf jours fériés).

Les piles, les cartouches d'encre

Elles sont récupérées chez certains commerçants  
ainsi qu'à la maison des services



Les médicaments (emballages, médicaments périmés

Ne les jetez surtout pas !

Adressez-vous à votre pharmacien ou à votre médecin, qui en assureront la collecte.



## Ordures ménagères

• Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.

▲ Un doute ? Jeter l'emballage avec les ordures ménagères.

Pour répondre à toutes vos questions :

**02 54 06 37 33**

N'hésitez pas ! Contactez-nous



# Le saviez - vous?

## ■ Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique?

Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.

## ■ Que faire des cartons volumineux?

Les cartons volumineux (type emballage de meuble) doivent être amenés à la déchetterie. Ils ne doivent pas être placés dans les bacs de tri.

## ■ Faut-il laver les emballages à recycler?

**Non.** Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.



## ■ Que signifie le point vert Eco-Emballages?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers. Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.

## ■ Que se passe-t-il si je me trompe de bac?

C'est tout le contenu du bac qui est pollué par les déchets non recyclables. Les agents de collecte sont alors autorisés à refuser le contenu du bac.



## ■ Quels sont les coûts pour le traitement des déchets?

- Déchets recyclables : 215€/T (par leur revente, ils procurent une recette).
- Déchets résiduels : 72,95€/T pour être enfouis.
- Les erreurs de tri : 215+72,95 € = 287,95€/T pour être enfouis.

**Trions mieux pour réduire les coûts de traitement**

## ■ Est-ce utile d'écraser les bouteilles avant de les jeter?

**Oui : vous réduirez ainsi leur volume et faciliterez leur collecte et leur recyclage.** Mais, attention : écrasez-les à plat (sur une table, par exemple) et rebouchez-les pour qu'elles ne se regonflent pas



**Écrasez votre bouteille (débouchée) à plat.**

**Rebouchez-la.**

**Vous pouvez la déposer dans un bac jaune.**



## Compostez! Le compostage, c'est aussi du recyclage

Chacun d'entre nous produit environ 400 kilos de déchets par an, deux fois plus qu'en 1988. Des déchets qui sont enfouis ou incinérés. Réduire ces déchets c'est faire un geste pour l'environnement. La collecte et le traitement de ces déchets coûtent de plus en plus cher. Réduire nos déchets est donc aussi un enjeu économique qui nous concerne tous.

Une solution simple et de bon sens : Composter permet de recycler à la maison près d'un tiers de vos déchets. Cela vous permet également d'obtenir un terreau gratuit et naturel, et de réduire le poids de la poubelle.

### Déchets de cuisine

- Epluchures de fruits et légumes
- Restes de fruits pourris ou cuits
- Marc et filtres à café
- Sachets de thé et infusions
- Certains restes de repas comme le pain rassis
- Coquilles d'œufs, fruits de mer (écrasées)

! *Restes de viande, de poisson, de fromage, les produits gras (huile, graisse), les produits laitiers*

### Déchets de jardin

- Tailles de haies
- Tontes de pelouse en petite quantité
- Fleurs coupées
- Feuilles mortes
- Déchets de potager comme les fanes de légumes, fruits et légumes abîmés
- Mauvaises herbes non grainées
- Branchages de petites tailles (broyés)

! *Plantes à graines, malades, récemment traitées, feuilles de rhubarbe*

### Déchets ménagers non alimentaires

- Serviettes et mouchoirs en papier
- Essuie-tout
- Morceaux de tissus naturels (coton, laine, lin)
- Cheveux, ongles, plumes, poils
- Cendres de bois
- Sciures et copeaux non traités
- Coquilles de noisettes ou de noix (écrasées)
- Paille, foin (mouillé)



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MARCHE BERRICHONNE**

8, Rue Jean Marien Messant

**36140 AIGURANDE**

Tél: 02.54.06.37.33

Fax: 02.54.06.41.00

[www.cmarcheberrichonne.fr](http://www.cmarcheberrichonne.fr)